

Bonjour Madame Leblanc,

Afin de répondre à des interrogations soulevées par la Commission lors des séances d'audience publique, vous trouverez ci-après des précisions concernant les superficies des habitats de la grive de Bicknell qui ont été caractérisés.

Superficies pour les trois types d'habitat de la grive de Bicknell caractérisés :

- Habitat optimal = 291,9 ha
- Habitat sous optimal = 668,2 ha
- Habitat inadéquat = 260,8 ha
- Total de l'habitat caractérisé = 1220,9 ha

Superficies des habitats de la grive de Bicknell caractérisés qui sont touchés par les infrastructures éoliennes :

- Habitat optimal = 34,86 ha
- Habitat sous optimal = 69,68 ha

Les superficies des habitats de la grive de Bicknell touchés par les infrastructures éoliennes projetées ont été évaluées en considérant qu'une éolienne correspond à un déboisement de 1 hectare. Une bande de déboisement de 20 mètres a été utilisée pour évaluer l'impact des nouveaux chemins à construire.

Louis Madore

Géologue

Direction des affaires régionales
de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

1685, boulevard Wilfrid-Hamel, bureau 1.14

Québec (Québec) G1N 3Y7

Téléphone : 418 643-4680, poste 416

Télécopieur : 418 644-8960